Edito

Quelle Nature ?

Il m'arrive souvent d'être passager de vols aériens reliant l'Afrique centrale à l'Europe occidentale. Chaque fois je suis frappé par le contraste entre les grands espaces africains, où la présence humaine est fort discrète, et les espaces européens où les damiers serrés de cultures alternent avec les espaces fortement urbanisés. Vue du ciel, la Nature européenne paraît sinon absente, tout-au-moins réduite à se cantonner dans de minuscules espaces délaissés par l'Homme.

L'analyse des données officielles sur la Conservation de la Nature en Région Wallonne paraît bien confirmer ce premier diagnostic : moins de 0,6 % de la surface régionale est occupée par des réserves naturelles de faible superficie (21 ha en fin 2006). Terre à forte occupation humaine depuis le Moyen-Age, la Région Wallonne est actuellement un espace conquis par une urbanisation galopante, des cultures industrielles et des forêts où dominent des peuplements mono-spécifiques de haute productivité.

Bien plus, les réserves naturelles elles-mêmes sont souvent des sites abandonnés par l'agriculture (c'est le cas pour les pelouses calcaires où le pâturage extensif des ovins et caprins à jadis créé ces paysages ouverts qui se referment naturellement par une reconquête forestière) ou l'industrie (c'est le cas pour les pelouses calaminaires par exemple).

Ce fascicule illustre bien l'impact humain sur nos sites dits naturels. Les étangs de Luchy ont été créés pour alimenter en eau la gare de Bertrix et ses locomotives à vapeur. La Halde du Casino est une friche industrielle dérivant d'une ancienne installation de lavage et de triage de minerais calaminaires . Dans les deux cas, une flore d'intérêt exceptionnel s'est installée qui ne peut se maintenir que grâce à des interventions humaines. Celles-ci ont un coût qu'il nous faut assumer.

La Gorgebleue, qui fait l'objet du troisième article de ce fascicule, semble être en extension, occupant parfois des sites industriels, comme la gravière de Amay. Certaines espèces se contentent de très peu. Ainsi j'ai remarqué un poste de chant de Rousserole effarvate dans une roselière minuscule (quelques mètres carrés) subsistant sur une berge de Haute Meuse fortement abimée par des coulées de béton. Le Grand Duc refait son apparition en colonisant les falaises des carrières abandonnées. Le Faucon Pèlerin, jadis nicheur sur des falaises naturelles, colonise de plus en plus les anciennes carrières, les églises et cathédrales et accepte volontiers les nichoirs placés sur les tours des centrales nucléaires. Ce ne sont là que quelques exemples illustrant les étonnantes facultés d'adaptation de bon nombre d'espèces.

Le Conservateur de la Nature doit donc faire face à des situations complexes que n'imaginaient guère nos prédécesseurs, grands défenseurs d'une Nature idéale qu'il fallait protéger à tout prix des attaques de l'Homme. D'une exclusion de l'Homme on est progressivement passé à une politique d'intervention humaine dans les sites dits naturels en vue de conserver ou même améliorer leur potentiel Nature.

Le Président,

W. DELVINGT

La réserve naturelle de la Heid des Gattes : un projet collectif

par Jean-Michel Darcis / jeanmicheldarcis@yahoo.fr, Philippe Dodrimont / p.dodrimont@aywaille.be et Willy Delvingt / willy.delvingt@natureplus.be

Bref historique

Le site est classé par la commission royale des monuments et sites depuis 1952. En 1953, une réserve naturelle de huit hectares est créée par un bail emphytéotique de 99 ans entre la commune d'Aywaille et l'asbl *Ardenne et Gaume*. En 1989, la réserve est agréée par la Région Wallonne. En 2002, elle est incluse, par décision du gouvernement wallon dans la zone proposée Natura 2000 «Basse vallée de l'Amblève».

En 1992, suite à des éboulements, une expertise est réalisée qui démontre l'instabilité de la paroi. La route et l'Amblève sont alors interdites à toute circulation. Une bataille juridique s'ensuit entre l'asbl, soucieuse de préserver le site et la commune d'Aywaille soucieuse de la sécurité des personnes et du maintien d'une circulation sur la route du halage entre Aywaille et Remouchamps.

L'accord du 19 février 2008 est matérialisé dans une convention signée entre la commune d'Aywaille et l'asbl Ardenne et Gaume. Cette convention a pour finalité de fixer un projet commun pour la réserve naturelle de la Heid des gattes.

• **La substance du projet** est une **grande réserve naturelle de cinquante hectares au coeur d'Aywaille.** La réserve initiale est élargie par l'incorporation de la carrière de la Falize et du Goiveux, ainsi que de la forêt et du bocage adjacents. Cet espace de nature exceptionnelle préservée sera **accessible au public.** La nouvelle réserve est donc constituée de quatre milieux différents :

- la falaise naturelle de la réserve initiale, et sa flore prestigieuse, notamment la célèbre Joubarbe d'Aywaille.

- les carrières de la Falize et du Goiveux, progressivement recolonisées par certaines plantes rares de la falaise et riches d'une faune remarquable. Le Faucon pèlerin, le Grand duc d'Europe, de nombreux insectes thermophiles, la Coronelle lisse, l'Alyte accoucheur…

- Une forêt variée riche en bois mort couché et sur pied. Une chênaie sessiflore, une saulaie-boulaie de recolonisation, une saulaie-aulnaie rivulaire, une érablière de ravin…

- Un bocage.

• **Des travaux de sécurisation** sur une petite partie de la falaise naturelle sont indispensables pour réaliser ce projet. Des travaux doux, avec des moyens manuels, sans explosif, seront réalisés dès l'obtention du permis d'urbanisme. Ils sont assortis d'un cahier des charges limitant au maximum l'impact sur la valeur biologique du site. Ils devraient ramener à un niveau acceptable le risque pour la sécurité des personnes. Les sentiers de montagne qui parcourent la falaise seront restaurés et sécurisés. Ces travaux de sécurisation permettront au public accompagné d'un guide de visiter la falaise naturelle, aux scientifiques et naturalistes de l'étudier. Ils permettront également le rétablissement d'une circulation locale douce sur la route du halage au pied de la paroi entre Aywaille et Remouchamps. Cette petite route permet en effet l'accès aux services administratifs de la commune et du ministère des finances, aux infrastructures sportives et à la crèche communale. Elle permet le passage des pompiers en cas d'encombrement (fréquent) de la route principale.

Inauguration Heid des Gattes - 1953

© R. Dumoulin

• **Un programme pédagogique** est entrepris par les gestionnaires, en collaboration étroite avec les autorités et l'administration communales. Le samedi, il s'adresse à un public familial; en semaine, à un public scolaire, essentiellement les écoles primaires de la commune. Une douzaine de visites guidées ont été organisées en 2008 à la carrière de la Falize. Elles ont attiré un public nombreux et intéressé. Nous montrons les richesses naturelles du site, mais l'aspect paysager et l'histoire industrielle sont aussi abordés. Nous insistons sur la fragilité du milieu, l'importance de rester sur les chemins,de respecter la quiétude nécessaire à l'avifaune. Les enfants prennent un vrai plaisir. Notre guide spécialisé est, il est vrai, particulièrement captivant. Une partie du public, fidélisée, revient à chaque balade.

Nos visiteurs s'approprient ainsi le site, proche de leur maison et pourtant méconnu. Ils y retournent parfois seuls en promenade et en deviennent à leur tour les meilleurs défenseurs. Les naturalistes ne sont pas oubliés et plusieurs visites ont été faites à leur intention et sont programmées pour 2009.

Une réserve naturelle est un espace de nature préservé. Elle n'est pas un espace confisqué par quelques experts sous prétexte d'une nature rare ou fragile. Tout un chacun doit pouvoir s'y promener, s'y ressourcer. C'est la responsabilité et la mission difficile des gestionnaires d'aménager le site et de guider le public sans mettre en péril sa valeur

© J.M. Darcis

Public scolaire

© J.M. Darcis

Public familial

Salamandra atra

biologique. Des panneaux didactiques discrets seront bientôt posés. Ils insistent également sur le respect de la faune et de la flore.

• **L'étude du site** par les gestionnaires se poursuit bon train. De nombreuses espèces d'insectes rares, souvent thermophiles, ont été déterminées; notons en particulier le rarissime Mélanocoryphus albomaculatus. Deux plantes inédites, l'Orchis pyramidal et la Moutarde giroflée ont été observées. Le Gobe-mouche gris s'est installé. La Salamandre tachetée révèle un comportement non décrit dans la littérature. Ces observations font ou feront pour certaines l'objet de publications.

Plusieurs scientifiques ou naturalistes réputés ont visité le site cette année.

• **La gestion du site** est bien sûr une mission essentielle de la commission de gestion. Nous élaborons le plan de gestion de l'extension de la réserve. Une attention toute particulière est portée à la menace que le Grand duc fait peser sur le Faucon pèlerin et à la façon de minimiser le dérangement occasionné aux rapaces par la fréquentation du site.

• **Des activités agricoles traditionnelles** seront mises en place dans le bocage. Un verger conservatoire d'espèces locales sera planté, les haies seront restaurées, un rucher d'Abeilles noires indigènes sera installé.

• **Un site internet**

www.heiddesgattes.be est accessibl. Vous pouvez y découvrir notre réserve, consulter notre agenda des balades, visionner les photos de nos observations…

• **Un blog internet**

heid-des-gattes.blogspot.com donne des listes d'observations, le bilan détaillé des activités 2008…

Toutes ces activités développées en quelques mois sont le fruit du travail et de l'enthousiasme **d'une équipe de passionnés de la réserve.** Nous échangeons nos observations et nos idées sur un forum de discussion internet. Un millier de messages ont été échangés depuis sa création il y a huit mois. Cela donne une idée de notre activité.

Une commission de gestion réunit des naturalistes relevant de disciplines très diverses et apporte une aide essentielle au Conservateur de la réserve. Elle est actuellement composée comme suit :

Ernest BASTIN, Michel BERTRAND, Hubert CRAHAY,Jean-Michel DARCIS, François DIMANCHE,Philippe Dodrimont,René DUMOULIN, Camille EK, Serge FETTER, Jean-François HERMANNS, Anne-Catherine GAILLARD, Francine KALBUCH, Gilles PIRARD, Eric STECKX, Stéphane TOMBEUR, Bruno VANDERMEER, Freddy WYZEN.

En conclusion, la collaboration entre la commune d'Aywaille et l'asbl Ardenne et Gaume met en place une grande réserve naturelle ouverte au public et animée par une équipe dynamique. Notre objectif sera atteint si nos visiteurs, ainsi sensibilisés à la beauté et à la richesse du site, s'investissent à leur tour dans sa protection et s'ils intègrent cet amour d'une nature préservée dans leur propre espace de vie.

Grand Duc d'Europe - © R. Dumoulin

Oiseaux de la Heid des Gattes

par René Dumoulin / r.dumoulin@skynet.be

Les lignes qui suivent ne constituent pas un relevé exhaustif des oiseaux nichant dans la réserve ou ses abords, mais une évocation de quelques-unes d'entre elles, plus ou moins remarquables.

Les falaises

Elles accueillent les deux oiseaux les plus emblématiques du site : le Grand-duc d'Europe et le Faucon pèlerin. Le premier s'y reproduit depuis plus de vingt ans, arrivé là probablement à la suite d'un programme de réintroduction de l'espèce dans une région proche d'Allemagne.

© R. Dumoulin

Faucon pèlerin

Chez les oiseaux de nos régions c'est le prédateur absolu, toutes les autres espèces pouvant être capturées, ainsi qu'un certain nombre de mammifères et même des poissons.

Entendre son chant grave à la fin de l'hiver, amplifié par la résonance des parois, ne peut laisser indifférent. L'envol des jeunes, au début de l'été, permet parfois de belles observations en plein jour.

Le Faucon pèlerin, qui avait aussi disparu de nos régions dans les années 1970, est revenu sur le site en 1996, sans doute en provenance de populations vosgiennes en expansion, et ne l'a plus quitté depuis. Mais sa vie est moins facile que celle du Grand-duc : malgré des tentatives de reproduction régulières, aucune nichée à l'envol n'a pu être observée à coup sûr jusqu'à présent. Plusieurs hypothèses peuvent être émises pour expliquer ces échecs répétés, la présence du Grand-duc en étant une parmi d'autres. Il est cependant étonnant de constater que malgé cela la présence du pèlerin sur le site est quasi permanente.

Cet oiseau se porte plutôt bien en Belgique, mais il niche surtout sur des édifices artificiels, avec ou sans nichoir. Les nidifications en site naturel ou semi-naturel sont moins répandues (moins de 10 couples, ce qui donne d'autant plus d'importance à celui de la réserve).

© R. Dumoulin

Faucon crécerelle

Sur la falaise niche aussi certaines années un cousin du pèlerin, le Faucon crécerelle qui chasse essentiellement les petits rongeurs dans les zones ouvertes, constituées de prés et champs dans ce secteur.

Dans la carrière nichent encore les Choucas des tours, de dix à vingt couples selon les années. Ils occupent les nombreuses cavités dans la roche, et leurs cris et acrobaties aériennes égayent souvent le site.

Sur les blocs de rocher dans le fond de la carrière on peut observer le Rougequeue noir qui retrouve là, à peu de choses près, son milieu d'origine.

© R. Dumoulin

Choucas des tours

La rivière

Le pied de la réserve est baigné par l'Amblève, qui procure en toute saison de bel-les observations aux amateurs d'oiseaux.

Le Martin-pêcheur y niche régulièrement, et c'est toujours un régal de voir passer cette flèche bleue ou d'avoir la chance de le surprendre à l'affût, voire capturant un vairon ou autre poisson de taille comparable. Il a besoin pour nicher d'une berge verticale en matériau meuble (terre ou sable)

afin de pouvoir y creuser son terrier, un conduit de 0,5 à 1 mètre de longueur, au bout duquel se trouve la chambre de ponte où seront déposés 7 oeufs (en moyenne). Les berges de nos rivières étant le plus souvent maçonnées ou empierrées, c'est l'absence de sites adéquats pour nicher qui limite les populations de Martins-pêcheurs, les ressources en poissons permettant d'en accueillir beaucoup plus.

Cet oiseau élève en général deux nichées par an, voire trois les bonnes années. Comme la période d'élevage est longue, il arrive régulièrement que la femelle creuse un nouveau nid ou ponde dans un ancien dès que ses jeunes ne doivent plus être couverts, le mâle se chargeant seul de les nourrir jusqu'à l'envol et quelques jours au-delà.

© R. Dumoulin

Rougequeue noir

Martin-pêcheur

© R. Dumoulin

Trois fois sept jeunes par an cela peut paraître énorme, mais la mortalité au cours des premiers mois et de l'hiver qui suit est très importante, ce qui maintient les populations à un niveau relativement constant, avec toutefois de fortes fluctuations annuelles.

Un autre oiseau, un peu moins connu et coloré, est vraiment typique des rivières à courant vif sur fond rocheux : le Cincle plongeur, encore appelé merle d'eau. Il capture ses proies, des insectes et leurs larves, des crustacés voire de très petits alevins, en marchant au fond de l'eau. Il se sert en général de ses ailes pour atteindre le fond puis s'y maintient grâce à la pression du courant, plus ou moins penché vers l'avant selon sa force. Après une capture ou lorsqu'il doit respirer, après 4 à 7 secondes, il se laisse remonter à la surface comme un bouchon grâce à l'air retenu entre les plumes et la peau. Comme le Martin-pêcheur il vole très vite, le plus souvent au ras de l'eau. Et comme lui sa courte queue ne peut lui servir de gouvernail, il doit donc virer sur l'aile.

Il construit un nid volumineux en forme de boule presque fermée, le plus souvent sous un pont et en tout cas au-dessus de l'eau, car les jeunes le quittent avant de savoir voler mais en sachant déjà nager. Il élève deux nichées par an, la première en mars le plus souvent(5 oeufs par ponte).

Un troisième oiseau est aussi inféodé aux cours d'eau bien oxygénés : la Bergeronnette des ruisseaux, bien répandue sur l'Amblève et au pied de la réserve. Cet oiseau est aussi un régal pour les yeux avec ses lignes sveltes, sa longue queue et le jaune des parties inférieures. Moins dépendante de l'eau que les deux précédents pour nicher, elle s'installe souvent sur des bâtiments en retrait, mais passe le plus clair de son temps au bord de la rivière. Deux à trois pontes de 5 oeufs par an, dès fin mars ou début avril. Ces dernières années la tendance à l'hivernage sur place de cette espèce se précise.

© R. Dumoulin

Bergeronnette des ruisseaux

Difficile de parler de l'Amblève en négligeant Hirondelles et Martinets, qui nichent en bonnes densités à proximité et chassent régulièrement au-dessus, et même au ras de l'eau par temps dépressionnaire ou tôt le matin. Martinet noir, Hirondelles de fenêtre et ~~de cheminée~~ depuis quelques années, Hirondelle de rivage forment le bataillon de ces maîtres des airs. Cette dernière est normalement, comme le Martin pêcheur, dépendante des berges de terre meuble pour y creuser son terrier. Mais depuis quelques années certains exemplaires ont appris à nicher dans les trous qu'ils trouvent en berges maçonnées, ce qui constitue un espoir de maintien de l'espèce dans nos régions.

© R. Dumoulin

~~Hirondelle des fenêtres~~

© R. Dumoulin

~~Hirondelle de cheminée~~

© R. Dumoulin

~~Hirondelle des rivages~~

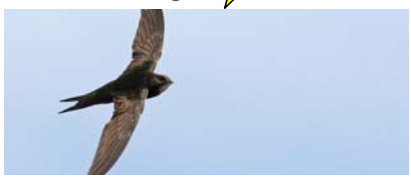
© R. Dumoulin

Martinet

A Remouchamps 5 à 10 couples nichent sous ou à proximité du pont.

Une observation exceptionnelle pour clôturer la série des hirondelles : du 18 au 24 avril 1989 une Hirondelle de rochers a séjourné sur l'Amblève et dans la carrière de la Falize (une première belge). Il s'agissait d'un oiseau de retour de migration en dépassement d'aire de reproduction, mais ce n'est sans doute pas un hasard s'il s'est arrêté là [1].

Ces nombres intéressants d'Hirondelles et Martinets attirent leur principal prédateur, qui niche à proximité : le Faucon hobereau qu'on peut observer à la belle saison. A première vue il ressemble fort au Faucon pèlerin, bien que plus petit, les tailles étant difficiles à estimer sur fond de ciel.

Pour le distinguer il faut se rappeler qu'il ressemble en vol à un gros Martinet avec ses ailes effilées et arquées, le pèlerin ayant un air plus massif, et une observation dans de bonnes conditions révèlera le roux de ses culottes, chez l'adulte du moins.

Au pied de la réserve, non loin de l'eau, on pourra observer le Gobemouche gris, un oiseau qui a tendance à se ra-

Cincle plongeur

réfier ces dernières années. Comme son nom l'indique, il chasse essentiellement des insectes en vol, au départ d'un perchoir sur lequel il retourne souvent après la capture.

Enfin, encore au pied de la réserve, une autre observation exceptionnelle : un Bruant fou (femelle adulte), du 2 au 21 avril 1997. Un oiseau en dépassement d'aire qui a aussi trouvé là un site proche de ceux où il niche.

© R. Dumoulin

~~Hirondelle des rochers~~

En hiver

Mais il n'y a pas qu'en été qu'on peut espérer de belles observations sur l'Amblève : l'hiver est la saison du Harle bièvre, un canard plongeur et piscivore qui nous vient du nord de l'Europe et qu'on peut observer dans de bonnes conditions de proximité.

Son histoire dans notre région est particulière : jusqu'au début des années 1990 ses lieux d'hivernage réguliers se limitaient à quelques ensembles de plans d'eau (Oost-Maarland, Virelles, Harchies et les barrages de l'Eau d'Heure). Début 1996 une sévère vague de froid a provoqué le gel des plans d'eau et parties calmes des cours d'eau, et les Harles sont arrivés sur l'Ourthe où les secteurs rapides étaient libres de glace.

Début 1997 une autre vague de froid nous les ramène, y compris sur l'Amblève, avec des nombres qu'on n'a plus connus depuis lors : 170 exemplaires dénombrés entre Aywaille et le confluent avec l'Ourthe le 1er février !

Depuis lors l'hivernage du Harle bièvre sur l'Ourthe et l'Amblève est devenu annuel, mais en nombres bien plus restreints, et on peut l'observer à Remouchamps en général de décembre à mars.

Comme chez beaucoup d'Anatidés, le dimorphisme sexuel est très prononcé chez le Harle bièvre.

Jusqu'il y a quelques années, les exemplaires gris à tête brune étaient considérés comme femelles ou juvéniles. En fait le plumage juvénile proprement dit est rarement observé ailleurs que sur les zones de nidification mais les plumages intermédiaires entre le juvénile et l'adulte, d'apparence essentiellement femelle, sont bien plus fréquents qu'on le pense et surtout discernables pour les jeunes mâles. Quelques critères permettent de les reconnaître :

- taches noires au menton, à la jonction entre le blanc et le brun du cou et plus tard sur les scapulaires (plumes du dos).
- taches foncées sur le dessus et les côtés de la tête
- plumes de l'arrière de la tête («crête») nettement plus courtes que celles de la femelle
- iris clair (brun foncé chez la femelle)
- bec et pattes plus ternes que ceux des adultes

A l'exception des deux premiers, ces critères permettent aussi de distinguer les femelles immatures des adultes.

Le Harle bièvre se reproduit dans la partie septentrionale de l'Europe, à partir de l'Ecosse et de l'Allemagne du Nord. Il y a aussi une population excentrée sur les lacs alpins de Suisse et de France, à partir desquels se produit actuellement une expansion vers la Franche-Comté (bassin du Doubs).

© R. Dumoulin

Faucon hobereau

(1) Baudrenghien, Y., Schmitz, L., Van der Elst, D. - Première observation d'une Hirondelle de rochers (Ptynoprogne rupestris) en Belgique – Aves 26 3-4, 1989

© R. Dumoulin

Gobemouche gris

© R. Dumoulin

Harle bièvre mâle immature

Curieusement ce gros oiseau niche dans des trous d'arbres, parfois assez haut. Quelques jours après la naissance les jeunes quittent le nid sans savoir voler, en se jetant dans le vide apparemment sans mal, puis ils suivent leur mère pour rejoindre l'eau dont le nid est parfois assez éloigné.

Dans certaines régions on dispose aussi des nichoirs à leur intention et, récemment, des nidifications en falaise ont été observées à proximité de la ville de Dôle, sur le Doubs. Notre région étant bien pourvue en parois rocheuses, il n'est pas exagéré d'espérer qu'à moyen terme un couple s'y installe.

Bien d'autres oiseaux peuvent encore être observés en hiver au pied de la réserve, entre autres le Grèbe castagneux, le Héron cendré qui niche d'ailleurs à proximité, la Bernache du Canada, le Canard colvert, la Gallinule poule d'eau et les Passereaux sédentaires.

Le Cincle plongeur reste sur place toute l'année et le Martin-pêcheur ne s'en éloigne qu'en janvier et février.

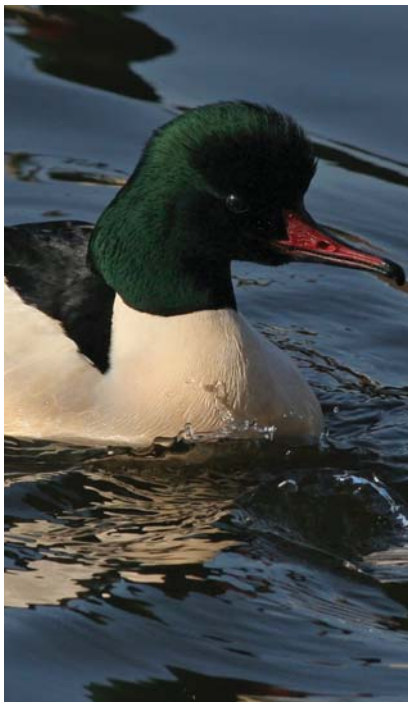

© R. Dumoulin

Harle bièvre mâle

© R. Dumoulin

Harle bièvre femelle

... Suite en page 29

Balade dans les paysages et les roches de la réserve naturelle de la Heid des Gattes

Jean-Michel DARCIS - François DIMANCHE (~~Dimanche/~~f.dimanche@skynet.be) - Camille EK (~~Ek~~/camille.ek@ulg.ac.be) - avec la collaboration d'Etienne COMPERE (~~Compère~~/etienne.compere@publilink.be)

La réserve naturelle de la Heid des gattes est un massif de près de cinquante hectares. Elle longe la rive droite de l'Amblève entre Aywaille et Remouchamps. Comme le souligne son nom wallon, cette colline boisée est parcourue par un troupeau de chèvres sauvages. La partie préservée, intacte, de la falaise, s'élève presque verticalement à cinquante-cinq mètres au dessus de la rivière. Elle est entourée par la carrière de la Falize à l'est et la carrière du Goiveux à l'ouest.

Station 1

La promenade commence à la passerelle sur l'Amblève un peu en amont de la maison communale.

Dans la rivière, quelques blocs de quartzite épars résistent au courant.

© J.M. Darcis

Ils servent de perchoir à la Bergeronnette grise, à la Bergeronnette des ruisseaux et au Cincle plongeur. Ces blocs, qui ont parfois plus d'un mètre cube, viennent de loin, des environs des Fonds de Quarreux, à une douzaine de kilomètres en amont. Là, les blocs ont glissé sur les versants lors d'une période de climat péri-

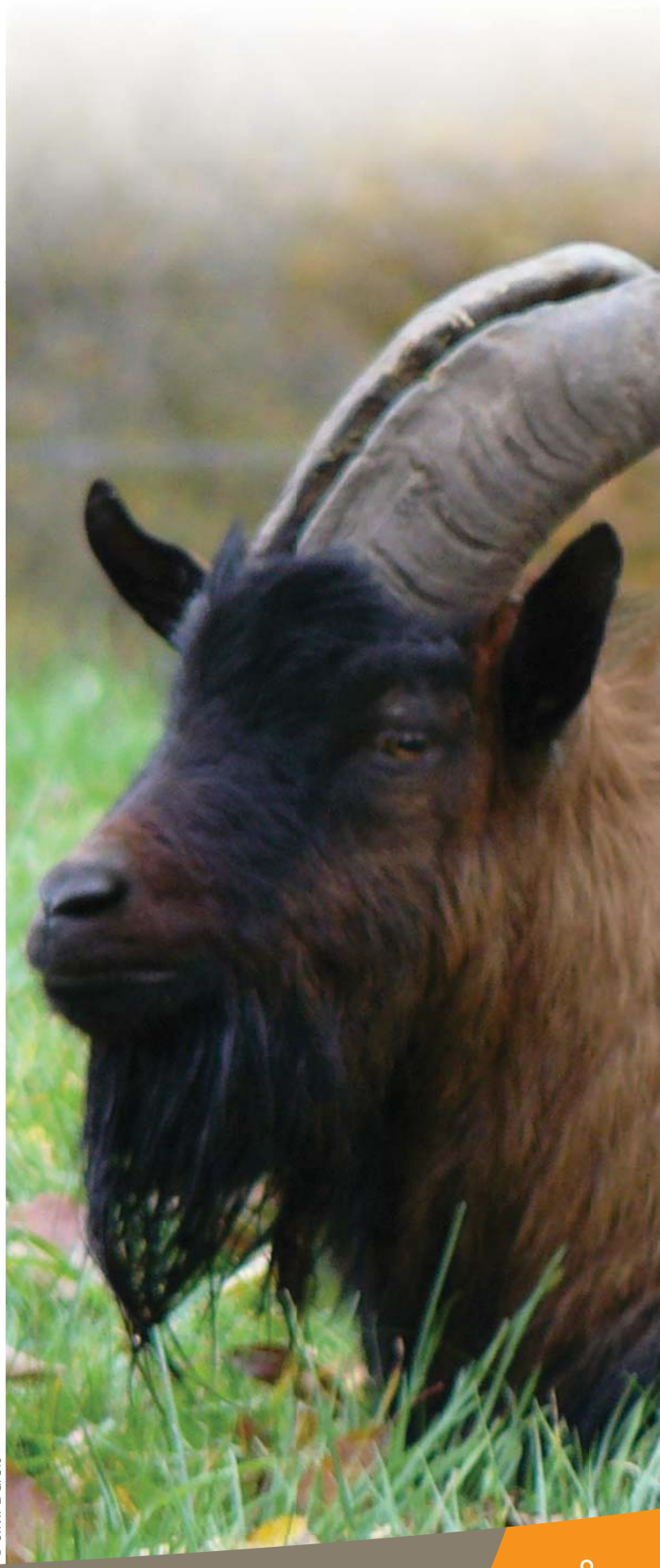

© J.M. Darcis

glaciaire. Le sol gelé dégèle en effet superficiellement, au cœur de l'été, mais, à quelques dizaines de centimètres de profondeur, il reste gelé. La boue, à la surface du sol, ne retient plus les blocs et ceux-ci descendent comme des traîneaux et tombent dans l'Amblève. Là, l'hiver suivant, ils sont pris dans la glace et, lors du dégel estival, ils partent, ceinturés par des glaçons qui les font flotter. C'est ainsi que nous retrouvons ces blocs des Fonds de Quarreux à hauteur de la Heid des Gattes.

Le mot du scientifique... Le climat périglaciaire

La Belgique a connu à plusieurs reprises durant les deux derniers millions d'années un climat très froid avec une température moyenne annuelle inférieure à 0°C.

Ceci se produisait lorsque la Scandinavie était couverte d'une épaisse calotte glaciaire. Une telle calotte s'est même étendue une fois au moins jusqu'aux Pays-Bas, plus précisément jusque Arnhem, où on trouve des blocs de granite venus de Scandinavie.

Sans avoir connu de tels glaciers, la Belgique a connu plusieurs fois un climat périglaciaire, comme on nomme le climat qui règne autour des glaciers. Même en l'absence de calotte glaciaire, par extension, on parle aussi d'un climat périglaciaire lorsque le climat est semblable à celui qu'on observe autour des glaciers.

Lorsque la Belgique connaissait un tel climat, les précipitations tombaient sous forme de neige, qui ne fondait pas ou, si elle fondait, regelait tout de suite dans le sol. Les rivières étaient donc alors peu alimentées (sauf lors d'un très bref dégel estival) et ne pouvaient creuser leur vallée : elles y divaguaient.

Le mot du scientifique... Les ères géologiques

Les roches affleurant en Belgique sont échelonnées sur quatre ères :

- **L'ère primaire** (ou paléozoïque) commence il y a 540 millions d'années.
- **L'ère secondaire** (ou mésozoïque) lui succède il y a 250 millions d'années.
- Les géologues ont maintenant réuni en une (l'ère cénozoïque) les **ères tertiaire et quaternaire.** Le Tertiaire s'étendait de 65 millions d'années à 2 millions.

Le Quaternaire débute il y a environ 2 millions d'années.

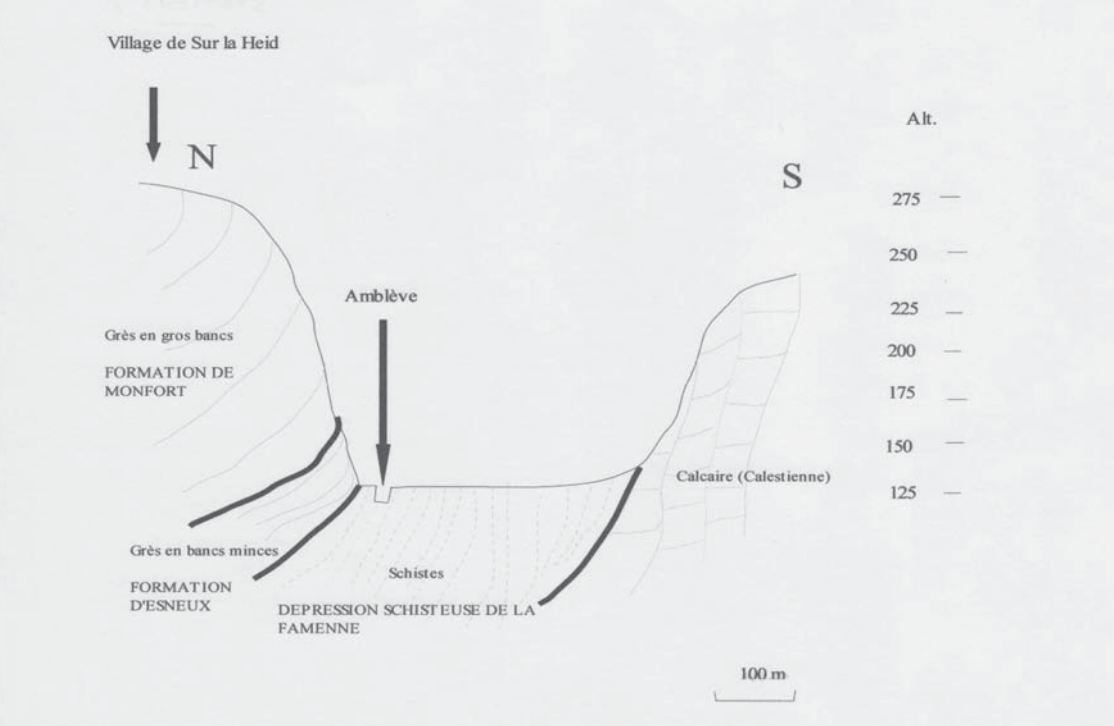

Station 1

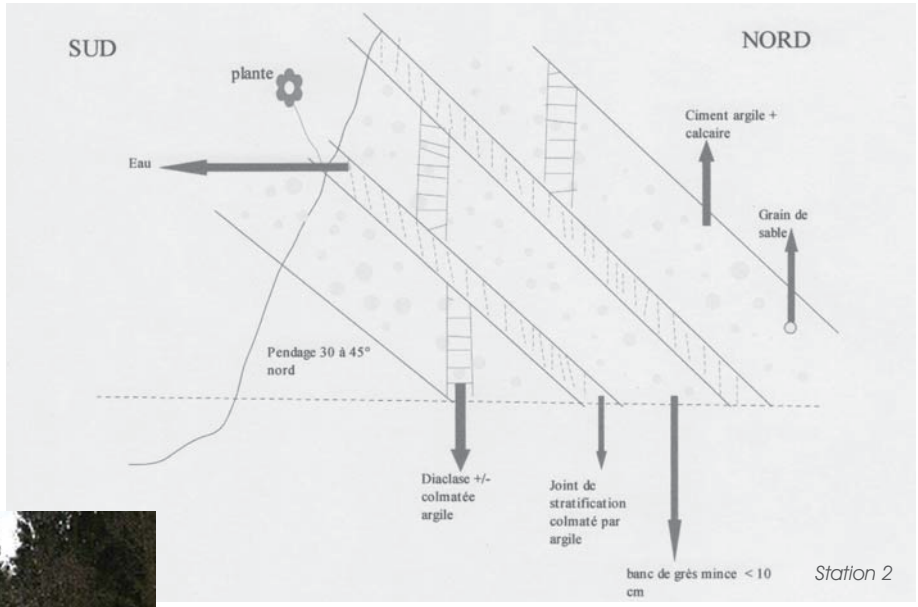

Station 2

- *Bancs minces de grès coupés perpendiculairement par la falaise.*
- *Le grès est constitué de grains de sable compactés unis par un ciment d'argile et de calcaire.*
- *Les fractures dans la roche, appelées diaclases, sont plus ou moins colmatés par l'argile, de même que les joints de stratification entre les bancs. Ces joints argileux expliquent la présence d'eau près de la surface.*

© J.M. Darcis

Remouchamps

La rivière creuse son cours verticalement dans le grès dur de la Heid des gattes en rive droite. Elle étale largement sa plaine alluviale dans le schiste plus tendre de la rive gauche. C'est la résistance relative des roches à l'érosion par la rivière qui explique ici l'asymétrie de la vallée.

Empruntons, vers Remouchamps, la petite route qui longe la rivière en contrebas de la paroi.

Station 2

Des bancs de grès minces, de quelques centimètres d'épaisseur seulement, constituent la formation d'Esneux.

© J.M. Darcis

Elle est très favorable à l'installation de la végétation. Les racines des plantes s'introduisent facilement dans les espaces entre les bancs. La conjonction des trois facteurs suivants explique l'abondance des plantes rares et la coexistence inhabituelle de plantes ou de groupes de plantes qui d'ordinaire ne vivent pas côte à côte :

- L'exposition plein sud de la falaise.
- La présence d'eau près de la surface, disponible pour les racines.
- La présence, dans un sous-sol essentiellement siliceux, d'un peu de calcium disponible pour les plantes.

Nous pouvons ici admirer des plantes exceptionnelles comme la Joubarbe d'Aywaille, l'Armoise champêtre ou encore le Lychnis visqueux.

La falaise est entaillée par de nombreux ravins qui lui donnent un aspect festonné.

© J.M. Darcis

Photo prise après un orage.

On distingue un ruisseau temporaire qui descend dans le ravin.

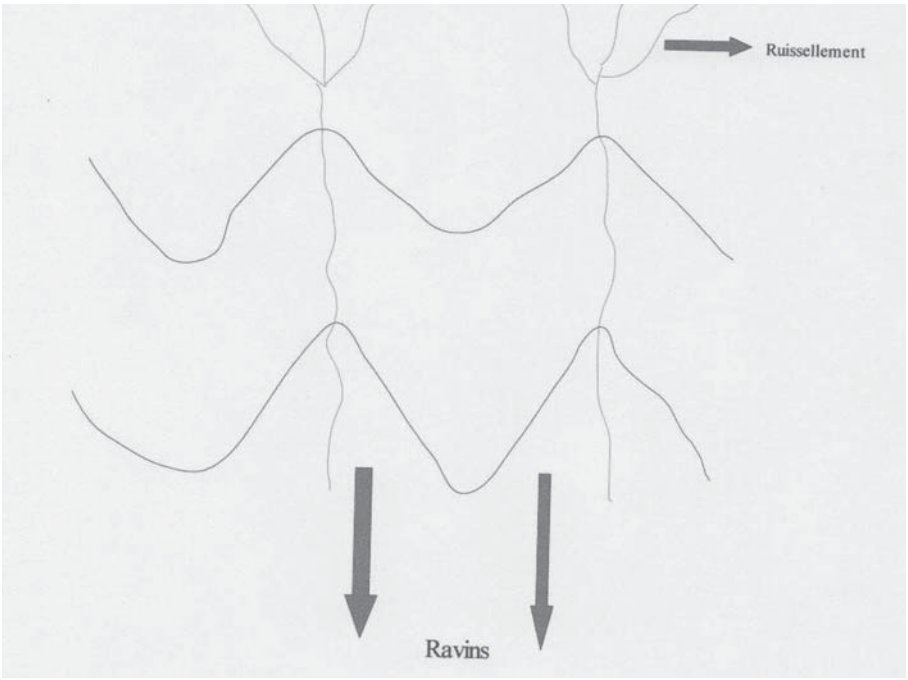

© F. Dimanche

Station 2

L'eau qui descend du sommet de la paroi, lors des périodes de pluie, se collecte en ruisseaux qui creusent leur lit et constituent ainsi les ravins. L'incidence de cette morphologie sur la végétation est importante. Les zones de crêtes sont colonisées par la chênaie-charmaie, les zones de ravin par la frênaie, plus avide d'eau.

Nous passons devant une petite chapelle dédiée à Sainte-Barbe, protectrice des carriers. Un petit chemin, accessible uniquement avec un guide autorisé, nous mène à la carrière de la Falize.

Station 3

L'observation de la paroi révèle des bancs très épais de grès, souvent même de l'ordre du mètre. Nous sommes dans la formation de Monfort, cible des carriers.

© F. Dimanche

© J.M. Darcis

Les déchets étaient entassés sur d'immenses décharges encore visibles en contrebas du plateau.

Les bancs de la carrière de la Falize pendent vers le nord et semblent donc s'enfoncer dans le massif. L'exploitation a dégagé une magnifique faille subverticale, fracture le long de laquelle les bancs ont été décalés.

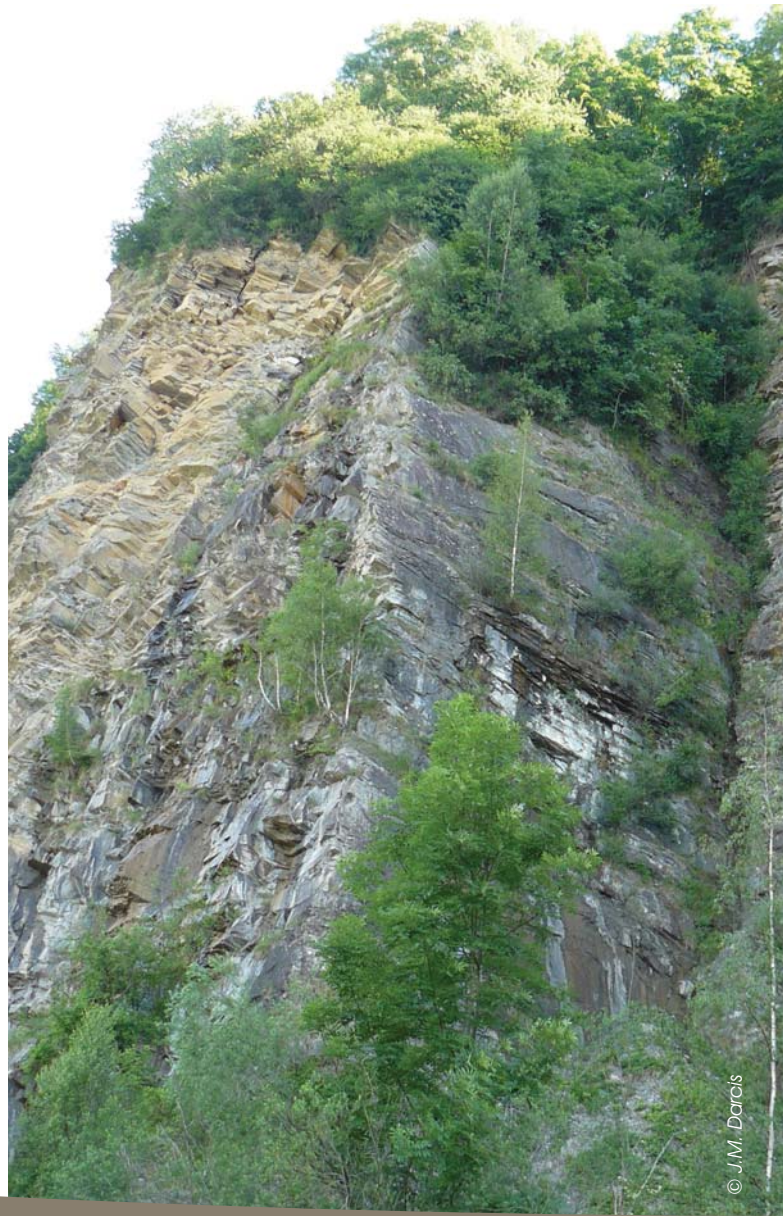

© J.M. Darcis

© F. Dimanche

Quelques traces timides de passage en carrière souterraine offrent aux» gattes» des abris pour la pluie.

Ici, la paroi est très peu végétalisée. La grande épaisseur des bancs laisse peu d'interstices disponibles pour les racines des plantes.

La paroi relativement nue laisse admirer la diversité de ses couleurs : rouille pour le fer oxydé, noir pour le manganèse, vert pour le fer réduit.

© F. Dimanche

Couleur rouille pour le fer oxydé

© F. Dimanche

Couleur noire pour le manganèse

Le mot du scientifique...
La couleur des minéraux et des roches

Les minéraux peuvent être transparents, translucides ou opaques. La distinction entre lumière transmise et lumière réfléchie est fondamentale; l'intensité de ces deux lumières est mesurable en pour/cent vis-à-vis de l'intensité des rayonnements incidents en lumière « blanche » émis par des équipements microscopiques travaillant en transparence au travers de couches minces (20μm**) ou en réflexion sur des sections polies.

Les minéraux transparents (quartz, calcite, fluorine) ont une brillance faible de quelques pour cent; l'intensité de leur lumière transmise est dite dispersive, émettant fortement dans une longueur d'onde donnée (violette par exemple pour une fluorine-violette) ou dans une gamme de longueurs d'onde proche de la lumière dite « blanche » (calcite, quartz, feldspath blancs). Par contre, leur éclat est faible à très faible (2% de la lumière incidente par exemple).

Les minéraux translucides (rutile, goethite, sidérite) ont une brillance moyenne de 15 à 30 %; l'intensité de leur lumière transmise est généralement très dispersive et émet dans le jaune pour le rutile, dans l'orange pour la goethite, dans le brun pour la sidérite. L'intensité de leur lumière réfléchie est généralement proche des blancs et des gris. Ces minéraux paraissent donc jaunes, oranges, bruns, dotés d'un certain éclat.

Le cas de l'hématite (oxyde de fer anhydre): il s'agit ici d'un minéral réfléchissant 30% de la lumière incidente, porteur donc d'un éclat dit « métallique » ; cependant en couche mince, il laisse passer ponctuellement une lumière transmise rouge-sang caractéristique dite « réflexion interne ».

Les minéraux opaques ne transmettent pas la lumière, c'est le cas de la plupart des métaux purs, dits « natifs », (cuivre, or, argent...) réfléchissant de 70 à 85% de la lumière incidente. Ces éclats peuvent être dispersifs (émettant dans le rouge pour le cuivre, dans le jaune pour l'or) ou briller dans un spectre proche de la lumière blanche (cas de l'argent natif).

Cas des verres : ils se montrent généralement blancs comme les rhyolites (sans éclat) ou translucides à opaques dans le cas des basaltes (éclat 5 à 10%) à réflexions internes foncées.

** 20μm représente 20 microns, soit 20 millièmes de mm. On pourrait donc aussi écrire : 0,02 mm.

Le mot du scientifique...
Au sujet des bancs rouges et des concentrations de fer dans le famennien

Le fer est un élément abondant dans la croûte terrestre : le quatrième dans la liste par abondance décroissante après l'oxygène, la silice et l'alumine.

Le fer-métal Fe ne se présente et ne s'est jamais présenté que exceptionnellement dans la nature, ce qui n'est pas le cas des métaux précieux : or, platine, argent...

Les autres états du fer découlent de sa grande réactivité avec d'autres éléments chimiques dits non-métaux : oxygène, soufre, silice, arsenic...

Le fer s'allie aussi volontiers avec d'autres métaux : cuivre, zinc, titane...

Dans les conditions naturelles les plus fréquentes, le fer, en présence d'oxygène est très peu soluble, il précipite instantanément l'hématite ou une forme hydratée de celle-ci : la goethite.

Des croûtes importantes peuvent se former composées de différents types de goethite : les Limonites.

Par contre, dans les temps géologiques anciens (2 milliards d'années = le Précambrien), l'oxygène étant très peu disponible, le fer a donné lieu à des oxydes mixtes de fer ferreux-fer ferrique : la magnétite.

Dans les conditions naturelles peu fréquentes, le fer, en présence d'eaux acides, marécageuses, chargées de matière organique, devient soluble dans l'eau en la colorant de panaches bleu-de-Prusse.

Les minerais de fer ont été intensivement exploités par l'homme, la magnétite titrant 70% de Fer-métal, l'hématite : 60%, la limonite : 30%.

Dans les roches d'âge famennien (150 millions d'années), de grandes quantités de fer ont été mobilisées et reprécipitées sous la forme de goethite ou d'hématite, parfois en minuscules sphères dites « oolithes » : certains niveaux d'hématite oolithique famenniens ont fait l'objet d'exploitations artisanales dans le passé, dans le Condroz par exemple.

Cependant, de nombreux bancs de grès famennien ne contenant que quelques pour cents de fer se trouvent fortement colorés en rouge-orangé : ce sont les bancs-repères des carriers d'aujourd'hui ou plutôt d'hier.

Cas particulier : on observe parfois en paroi des sources rouges soulignées par des précipités rouge-noir-orange transverses aux stratifications ; il s'agit de redissolutions très temporaires causées par la percolation ponctuelle d'eaux chargées de matières organiques et acides provenant d'un milieu de type fagnard surincombant.

Le mot du scientifique...
Les placages d'oxyde de manganèse sur des blocs de grès à Remouchamps

Le manganèse, fidèle compagnon du fer, se trouve à présent comme un des éléments abondants de la croûte terrestre depuis la découverte il y a quelques dizaines d'années d'un tapis de « nodules de manganèse » recouvrant la plupart des grands fonds sous-marins.

Comme le fer, le manganèse ne se présente qu'exceptionnellement sous la forme métallique Mn. Sa forme la plus courante est sans doute l'hydroxyde manganeux de fer, (Mn,Fe) O OH. Sa forme oxyde est le bioxyde de Mn, la manganite MnO_2, donnant lieu à des enduits et croûtes noirs tels ceux observés sur certains blocs des deux carrières.

Il existe en Belgique ardennaise une rareté géologique datant de 500 millions d'années, consistant en une série de couches constituées presqu'uniquement d'un minéral rare : le grenat manganésifère ou spessartine « silicate d'aluminium et de manganèse ». La roche porte le nom de coticule : il s'agit d'une roche non visible dans la zone de Remouchamps.

L'usage principal du manganèse est d'être un additif qualitatif important de certains aciers dits « au manganèse » dans lesquels le fer retrouve son « fidèle compagnon ».

La présence de carbonate de manganèse ou rhodocrosite dépourvu de fer donne une délicate teinte mauve aux calcaires prenant bien le poli « faux marbres ».

Dans les éboulis, imprimés dans la pierre, la mer a laissé des indices de sa présence passée. Ici un coquillage...

© J.M. Darcis

Coquillage

Là, un ver rampant...

© J.M. Darcis

Ver rampant

© J.M. Darcis

Ici encore un fragment de Ptéridophyte. Les Ptéridophytes (aussi appelés cryptogames vasculaires) sont un embranchement du règne végétal comprenant, entre autres, les fougères et les prêles. Ce sont des plantes à racines, non des plantes marines. Ce débris a dû flotter à partir du rivage après avoir crû sur terre. Il nous indique que les dépôts marins dans lesquels nous l'avons trouvé enfoui ne sont pas loin de la terre ferme. Nous sommes ici en mer mais dans un milieu littoral.

C'est le sable sédimenté sur le fond de la mer, près du rivage, accumulé puis compacté au cours des temps géologiques qui constitue aujourd'hui le grès de la falaise. La datation des fossiles nous amènerait à - 360 millions d'années, époque que les géologues nomment le Famennien supérieur.

Certaines surfaces planes de stratification, mises au jour par le travail des carriers, présentent des ondulations. Elles évoquent les rides observées sur la plage à marée basse. Les rides de plage, formées à cette époque, pétrifiées et conservées sont appelées par les anglo-saxons « ripple marks ».

© F. Dimanche

Ripple marks

© J.M. Darcis

Rides sur le sable à marée basse

Remarquons que les cailloux sur le chemin ou sur la paroi ont une forme parallélipipédique. C'est une caractéristique du grès famennien. Il se casse dans des plans prédestinés, appelés diaclases.

© J.M. Darcis

Caillou parallélipipédique

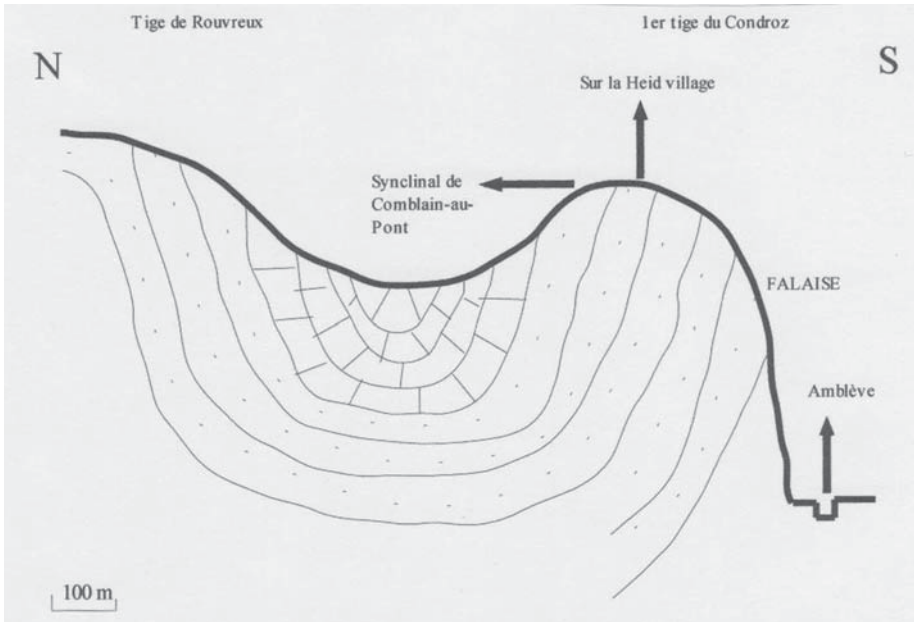

Station 5

Nous poursuivons notre promenade. Nous gravissons le chemin des morts. C'est par ici que les défunts du village de Sur la Heid étaient descendus au cimetière.

Station 4

Nous parvenons au belvédère Walter Fostier. Nous découvrons un vaste paysage.

© J.M. Darcis

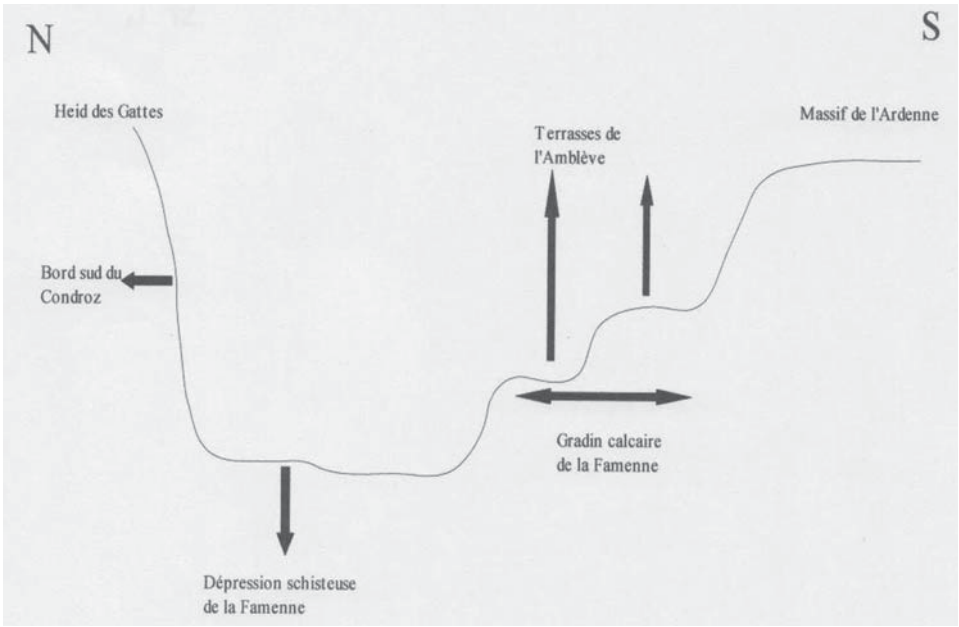

Station 4

C'est la résistance relative des roches à l'érosion qui détermine ici le relief. Les grès et quartzites de l'Ardenne, beaucoup plus résistants que les schistes et les calcaires dominent le paysage en arrière fond. La partie calcaire de la Famenne résiste mieux à l'érosion que la partie schisteuse qui s'inscrit donc en dépression dans le paysage. Les terrasses observées sur le gradin calcaire de la Famenne correspondent aux plaines alluviales successives de l'Amblève au fur et à mesure qu'elle creusait son lit au cours du Quaternaire au rythme des alternances des périodes froides et tempérées.

Station 5

Le village de Sur la Heid est situé en léger contrebas par rapport à la crête du sommet de la Heid des gattes.

Un point de vue vers le nord révèle l'aspect en tôle ondulée typique du relief condrusien. Ici aussi, la résistance relative des roches à l'érosion rend compte du paysage. Les grès durs constituent les crêtes aussi appelées tiges. Les calcaires plus tendres constituent les creux ou chavées.

Les maisons sont bâties pour la plupart avec les pierres des carrières voisines.

© J.M. Darcis

Station 6

Nous empruntons le chemin du cul de l'affroyage** et nous entrons dans la réserve naturelle.

** Note étymologique : affroyage est un mot dérivé du wallon « afroyèdge » qui dans nos contrées désigne un terrain approprié à la culture par défrichement. Le chemin du cul de l'affroyage serait un chemin situé au fond d'un terrain aménagé en culture par défrichement.

© J.M. Darcis

Des blocs de grès altérés percés de trous évoquent la formation d'Evieux

La fontaine de Pivache actuellement asséchée mériterait une restauration. Juste à côté, un ancien abreuvoir en pierre calcaire, dite pierre bleue. Au-dessus de la fontaine, des blocs de grès altérés percés de trous évoquent la formation d'Evieux. Les trous correspondent à des nodules de calcaire dissous.

Pour emprunter le chemin qui descend dans la réserve naturelle, il faut être accompagné d'un guide autorisé. Avant que la forêt ne s'installe, la pente était cultivée et pâturée grâce à son aménagement en terrasses. En témoignent ces murs de soutien en pierres sèches et ces tas d'épierrement.

© J.M. Darcis

Tas d'épierrement

Station 7

Au bas du chemin, nous avons un joli point de vue sur l'église de Dieupart et sur le village de Kin bâti sur le gradin calcaire de la Famenne que les botanistes appelent la Calestienne**.

** Note étymologique : Le gradin de Famenne calcaire est souvent nommé Calestienne par les botanistes. Ce mot est formé à partir de mots des dialectes wallons et germaniques signifiant pierre calcaire et colline (tienne).

© J.M. Darcis

En arrière domine le massif ardennais.

Des bâtisses en pierres sèches témoignent des activités passées de la carrière. Ici, l'ancienne forge avec ses scories, débris de fer fondu ; là, une bicoque servait de remise pour

© J.M. Darcis

Mur de soutien

Roche avec banc teinté par oxyde hydraté de fer
© F. Dimanche

les explosifs. La carrière du Goiveux exploitait la formation de Monfort tout comme la carrière de la Falize.

© J.M. Darcis

Formation de Monfort

Notons la présence d'un banc teinté de rouge foncé par la présence d'oxyde hydraté de fer. Ce banc, facile à visualiser, était utilisé comme repère par les carriers.

Les petites mares et zones humides au pied de la paroi sont entretenues par le suintement de l'eau le long de la falaise.

Elles sont très riches en batraciens. Une exploitation souterraine, plus importante qu'à la Falize rend compte de la présence de deux fosses d'extraction abruptes et profondes.

Cette promenade ne sera possible dans sa totalité qu'après réalisation des travaux de sécurisatin.

© F. Dimanche

Petites mares et zones humides au pied de la paroi.

Le mot de l'historien...
Carrière de la « Falize »

Collection personnelle de M. Freddy LEMAIRE

L'exploitation de carrières dans la « heid des Gattes » remonte à plus de cent vingt ans.

Dès 1887, Pierre Grépinet obtient l'autorisation d'y ouvrir une carrière à pavés dans les deux premiers rochers vers Sougné, au lieu-dit « Falize ».

L'affleurement des bancs de grès de l'assise dite de Montfort forme, à 80 mètres d'altitude, un bassin dont l'axe plonge sous la colline.

Dans les années 1920-1930, le personnel comprend 350 ouvriers dont 230 aux chantiers et 120 à l'usine de concassage, au transport et aux ateliers. Le chantier d'épinçage est installé sur une des terrasses.

Les produits sont transportés par un funiculaire (appelé « l'aérien » par les autochtones), qui franchit l'Amblève et la route nationale pour aboutir à l'étage supérieur de l'usine de concassage située près du chemin de fer.

A cette époque, pour suppléer à la main d'œuvre locale, il est fait appel aux carriers venant de contrées lointaines, comme l'Italie ou la Pologne.

Après la guerre 1940-45, l'extraction de la pierre pour en faire des produits nobles comme des parements, des moellons de construction ou des pavés est progressivement abandonnée.

L'activité de la carrière de la « Falize » est alors exclusivement consacrée au concassage des remblais de grès accumulés pendant près de cinquante ans. Le produit obtenu, des pierrailles de différentes granulométries, sert de matière première pour la fabrication du béton entrant dans les nouvelles normes de construction.

Le déclin de la carrière date des années 1950 (on y recense 33 ouvriers occupés en 1952).

Une reprise d'activité eut lieu de 1966 à 1974, les besoins en concassés se faisant pressant pour la construction de l'autoroute des Ardennes.

Après un dernier sursaut de vitalité dans les années 1980, toute exploitation y cessa définitivement.

Le mot de l'historien....
Carrière de « Goiveu »

Collection personnelle de M. Freddy LEMAIRE

L'exploitation de la carrière de « Goiveu » débuta en 1908.

Comme sa voisine, la « Falize », elle est creusée en gradin dans la colline. La plate-forme située à mi-hauteur sert de front d'abattage des bancs de grès.

Les moellons sont équarris sur place et transportés, soit par camions soit par funiculaire aérien relié au chemin de fer à Dieupart.

Les déchets sont évacués vers le sommet de la colline et stockés en terrils.

Le concassage a lieu également sur place.

Au début, l'exploitation avait comme objet principal la fabrication de pierres nobles équarries (pavés, moellons, parements, etc…). Ce n'est que plus tard que les déchets résultant de cette activité furent concassés.

Une partie des pierres concassées est enrobée de produits hydro-carbonés pour revêtements routiers.

A partir de 1961, l'activité de la carrière dut être très réduite pour raisons de sécurité et cessa définitivement en 1965.

Le mot du géologue d'application… Des minéraux et des roches pour quels usages ?

- **en construction** : pierres constitutives (grès, quartzite, phyllade, arkoses, granites…)
- **en métallurgie-minéralurige** : production de métaux (fer, cuivre, titane) et non-métaux (soufre, phosphore…)
- **énergétique** : lignites, charbons, pétroles, uranium…
- **réfractaire** : silicates d'aluminium, graphite…
- **abrasif** : sable de quartz, corindon, grenats, diamant…
- **charges = volume, poids, non réactifs** : sable, carbonate, sulfate, perlite
- **colorants** : hydroxydes de fer, carbonates, composés fluorés, oxyde de titane
- **fertilisants** : phosphates, carbonates, nitrates, chlorures, borates
- **isolants** : vermiculites, perlite
- **fondants** : borates, cryolithe, gypse
- **filtres** : sables, diatomites, argiles
- **liants** : chaux, ciments, argiles, sables…

Cas particuliers :

- **alimentation** : sel de sodium
- **esthétique** : métaux précieux et semi-précieux, diamant et pierres de couleur (émeraude, topaze, grenats, tourmalines), marbres, onyx, verres…

Pour en savoir plus...

Il n'y a malheureusement, à notre connaissance, pas d'ouvrage général de vulgarisation sur le Famennien supérieur de notre région. Les roches qui nous intéressent ne sont guère décrites que par des travaux de géologues s'adressant à des géologues. Voici donc une très courte liste des publications principales sur le Famennien supérieur de la région.

MOURLON M., 1875-1883. Monographie du Famennien, comprenant les psammites du Condroz et les schistes de la Famenne (192 p.) *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique.*

Ce travail de pionnier est une œuvre capitale dans la connaissance des roches ici concernées.

BELLIERE J., 1954. Le Famennien (pp. 206-216) in : *Prodrome d'une description géologique de la Belgique* (P. FOURMARIER éd.), Liège.

En une dizaine de pages, J. Bellière a remarquablement synthétisé les connaissances sur le Famennien. Il y voit un dépôt littoral, avec l'émersion temporaire de « rides » déterminant des régions lagunaires épisodiques.

THOREZ J., 1961. *Contribution à l'étude du Famennien supérieur de la vallée du Hoyoux.* Mémoire de licence en sciences géologiques et minéralogiques, Ulg (150 p.) inédit.

Dans une carrière à Roiseux, J. Thorez voit dans le Famennien supérieur une sédimentation « rythmique », causée par des saccades de la subsidence.

EK C., 1963. Mécanisme de la sédimentation de l'assise de Montfort entre Esneux et Tavier. *Annales de la Société géologique de Belgique, 86(5) : 273-284.*

Comme pour J. Bellière, l'alternance de dépôts sableux et d'évaporites est pour C. Ek l'effet de modifications de la morphologie du fond marin sur l'édification et de la destruction de barres sableuses créées par des courants littoraux.

EK C., 1963. Les bancs rouges de l'assise de Montfort dans l'est du synclinorium de Dinant. Leur origine et leur valeur comme moyen de corrélation lithologique. *Annales de la Société géologique de Belgique, 86(6) : 325-344.*

Les bancs rouges des carrières étudiées doivent leur couleur d'abord à l'oxydation du fer sur la terre ferme : des grains de sable sont entourés d'une pellicule rouge d'origine continentale. Mais la rubéfaction a continué dans la mer, en particulier pour les micas.

THOREZ J., 1964. Sédimentation rythmique du Famennien supérieur dans la vallée du Hoyoux (Bassin de Dinant, Belgique). *Annales de la Société géologique de Belgique, 87(mémoire) : 3-46.*

Ce travail reprend les idées du mémoire inédit de 1961.

MACAR D. & EK C., 1965. Un curieux phénomène d'érosion famennienne : les « pains de grès » de Chambralles (Ardenne belge). Sedimentology (Elsevier), 4 : 53-64.

Etude de structures littorales dans le Famennien de la région d'Aywaille : la mer a attaqué, sur la plage, des bancs de sable qu'elle venait de déposer et n'a laissé sur l'estran que des masses résiduelles, semblables à des pains.

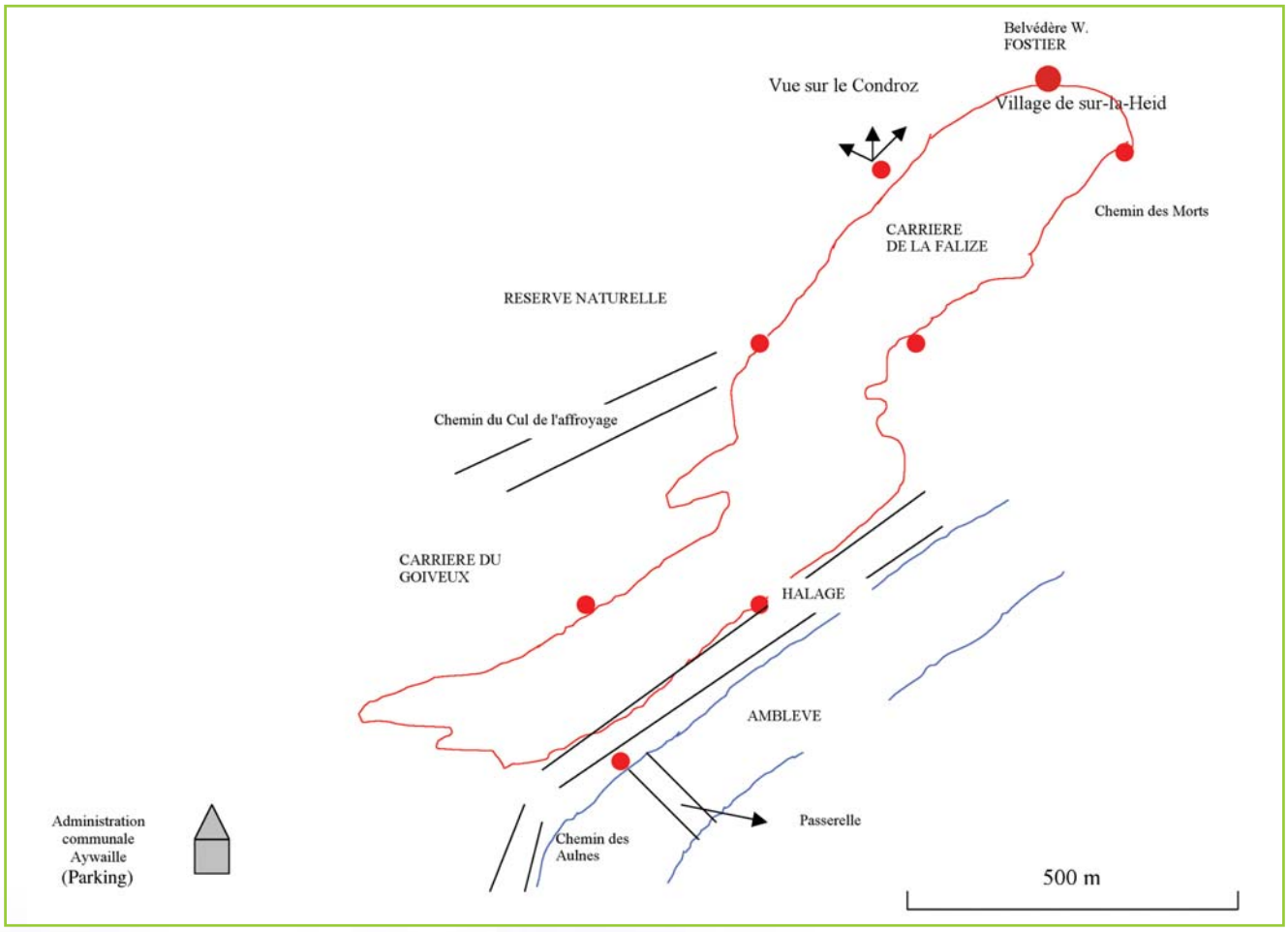
Belvédère W.
FOSTIER
Vue sur le Condroz
Village de sur-la-Heid
Chemin des Morts
CARRIERE
DE LA FALIZE
RESERVE NATURELLE
Chemin du Cul de l'affroyage
CARRIERE DU
GOIVEUX
HALAGE
AMBLEVE
Passerelle
Chemin des
Aulnes
Administration
communale
Aywaille
(Parking)
500 m

Bienvenue dans la réserve naturelle de la Heid des Gattes

Jean-Michel DARCIS - jeanmicheldarcis@yahoo.fr - **www.heiddesgattes.be**

La réserve naturelle de la Heid des gattes est un massif de près de cinquante hectares. Elle longe la rive droite de l'Amblève entre Aywaille et Remouchamps. Comme le souligne son nom wallon, cette colline boisée est parcourue par un troupeau de chèvres sauvages. La falaise s'élève presque verticalement à cinquante-cinq mètres au dessus de la rivière. Elle est entourée par la carrière de la Falize à l'est et la carrière du Goiveux à l'ouest. Un bocage de petites pâtures entourées de haies entoure le charmant village de Sur la Heid, au sommet du massif. A l'est, un joli vallon boisé et frais escalade la colline.

© R. Dumoulin

Cincle plongeur

La rivière est une aubaine pour l'observateur d'oiseaux. Le Cincle plongeur se balance sur une pierre. Il s'apprête à plonger. Sous l'eau, plaqué sur le lit de la rivière, à contre courant, il déloge les larves d'insectes aquatiques.

© J.M. Darcis

La rivière

C'est l'affrontement de la rivière et de la roche qui crée la falaise. La rive est soulignée d'Aulnes glutineux, de Frênes et de Saules, vestiges de la ripisylve originelle. La Grande glycérie, superbe graminée aquatique, balance ses épis aérés dans la brise. Des demoiselles bleues aux reflets métalliques intenses se reposent sur la végétation au bord de l'eau.

Caloptéryx sp
© J.M. Darcis

Martin pêcheur

© G. Rasson

© J.M. Darcis

Le Martin pêcheur, perché sur une branche au dessus de l'eau, guette les petits poissons. Soudain, tel un éclair bleu, il traverse au ras de l'eau.

La Bergeronnette grise et la Bergeronnette des ruisseaux volent en ondulant d'une pierre à l'autre.

© R. Dumoulin

Bergeronnette des ruisseaux

Vous pouvez vous amuser à observer le ballet des Hirondelles. Elles poursuivent les insectes au-dessus de la rivière. Exercez-vous à distinguer l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique et l'Hirondelle de rivage. Le Moineau domestique, quand il doit nourrir sa nichée, n'hésite pas à chasser au dessus de l'eau. Vous ne pourrez manquer d'observer le Canard colvert, la Mouette rieuse, le Grand cormoran et le Héron cendré. En hiver, le Harle bièvre est sans conteste l'oiseau le plus spectaculaire de l'Amblève.

© R. Dumoulin

Harle bièvre

La falaise

La falaise tombe quasi verticalement dans la rivière. Elle recèle des trésors botaniques. La Joubarbe est une plante endémique. Elle n'existe nulle part ailleurs. Ses petites rosettes vert pâle se parent au printemps de fleurs roses au bout de hampes dressées.

Joubarbe d'Aywaille

La Campanule étalée se distingue parmi toutes les autres Campanules par ses pétales incisés et la couleur bleue inimitable de sa corolle. Seul le bleu vif de la Vipérine parvient à rivaliser.

© J.M. Darcis

Vipérine

© J.M. Darcis

Campanule étalée

L'Armoise champêtre étale son feuillage gris argenté persistant en hiver.

© J.M. Darcis

Armoise champêtre

Ecaille chinée
© J.M. Darcis

Le Lychnis visqueux colore la falaise de taches roses au mois de mai.

© E. Steckx

Lychnis visqueux

Dès février, la falaise s'allume du jaune des fleurs des Cornouillers mâles. A l'automne, le rouge des fruits de l'Epine vinette illumine l'été indien.

© E. Steckx

Epine vinette

Au pied de la falaise, à la belle saison, vous croiserez probablement l'Ecaille chinée. Le Gobemouche gris, posé sur une branche horizontale, guette le passage d'un insecte.

© R. Dumoulin

Gobemouche gris

Les carrières

Dans les carrières,le minéral est roi. Les bancs de grès, très épais, de l'ordre du mètre étaient propices à l'exploitation.

Noire, la roche trahit la présence de manganèse; rouge, elle révèle celle de fer oxydé.

Une pelouse exceptionnelle, à Fétuques (Festuca heteropachys) s'illumine à l'automne de la floraison de l'Aster doré et du rouge orangé des Hygrocybes.

© E. Steckx

Aster doré

© J.M. Darcis

Hygrocybe.sp

C'est dans cette pelouse que s'épanouissent les Orchidées. L'Ophris abeille, l'Orchis pyramidal et l'Orchis militaire ont suscité la vocation de bien des botanistes.

© J.M. Darcis

© E. Steckx

A. Orchis militaire
B. Orchis pyramidal
C. Ophris abeille

© V. Baikry

Ariane

© E. Steckx

Melanocoryphus albomaculatus

© R. Dumoulin

Rouge-queue noir

Le soleil tape dur à la Falize! La roche presque nue s'échauffe au moindre rayon. Cela plait aux insectes amateurs de chaleur. Le chant des Criquets et des Sauterelles nous accompagne. Vous croiserez probablement un joli papillon orange et brun peu commun : l'Ariane.

Sur les pierres des éboulis, peut-être verrez-vous courir une petite punaise rouge et noire. Regardez-la bien. Elle est rare. Elle porte le doux nom de *Melanocoryphus albomaculatus*.

Le Rouge-queue noir, posé sur une branche ou sur une vire rocheuse, guette l'insecte qui passe à sa portée.

Les Choucas des tours jouent à se poursuivre et rivalisent d'acrobatie en poussant leur petit cri sec.

Un couple de Faucons pèlerins, installé tout en haut de la paroi, nous observe. Ces oiseaux, les plus rapides du monde, rattrapent en vol les Ramiers, les Choucas et autres oiseaux qu'ils aiment inscrire à leur menu. Pour leur tranquillité, respectons le calme du site.

L'oiseau qui m'inspire le plus d'émotion, c'est le Grand duc. Son cri sauvage déchire le silence de la nuit. Il est là, posé sur un rocher, presque à hauteur d'homme. Il est le super prédateur du site qu'il inspecte de son vol lent, ample et silencieux. Il ne dédaigne aucune proie et ne craint pas de s'en prendre à un jeune renard ou même au pèlerin. Je le soupçonne de s'attaquer aux jeunes chèvres du troupeau, mais je n'en ai pas encore la preuve.

Dans les éboulis, le Lézard des murailles se chauffe au soleil. Il détale devant votre semelle. Il vous faudra davantage de chance pour apercevoir son prédateur, la Couleuvre lisse.

© J.M. Darcis

Couleuvre lisse

L'Alyte accoucheur se cache sous les pierres. Vous serez séduit par son chant flûté au crépuscule. Le Triton palmé, la Salamandre tachetée et leurs larves animent les petites mares du Goiveux au printemps.

© J.F. Hermanns

Alyte accoucheur

© E. Steckx

Triton palmé

© E. Steckx

Lézard des murailles

© J.M. Darcis

Poirier sauvage

La forêt

Les Bouleaux et les Saules, espèces pionnières, reboisent les plate-formes des carrières mises à nu par l'exploitation industrielle.

Le long de l'Amblève et dans les zones marécageuses au pied de la paroi s'installent les Aulnes, les Saules et les Frênes.

Au sommet de la falaise, un sol maigre et sec accueille le Chêne sessile. Les Erables, les Frênes, les Ormes de montagne et les Tilleuls colonisent les ravins pentus. La floraison du Poirier sauvage est un bijou au printemps. En automne, vous apprécierez les couleurs fauves de l'Alisier torminal. C'est dans le vallon frais et ombragé à l'entrée de la réserve, du côté de Sougné que vous goûterez le mieux l'ambiance forestière. Au printemps, vous ne manquerez pas d'admirer la floraison très précoce des Orchis mâles.

© J.M. Darcis

Orchis mâle

© J.M. Darcis

Sorbier torminal

A l'automne, de superbes champignons recyclent le bois mort.

© J.M. Darcis

Exidie glanduleuse

© J.M. Darcis

Tremelle mésenterique

En été, peut-être le Grand mars changeant quittera t-il la canopée quelques instants pour s'offrir à votre regard.

© E. Steckx

Grand mars changeant

Le bocage

Au sommet de la réserve, près du village de Sur la Heid, un bocage de petites pâtures séparées par des haies d'Aubépines, de Charmes et de Prunelliers, préservé grâce à la qualité du travail de nos agriculteurs, entoure le charmant village de Sur la Heid, aux maisons pittoresques en pierres de grès et de calcaire.

© J.M. Darcis

Bocage

Conclusion

Préservée et presque inaccessible sur la falaise, conquérante sur les anciens sites industriels des carrières, façonnée par l'homme dans le bocage, la nature, à la Heid des Gattes, nous invite à découvrir ses différents visages.

© J.M. Darcis

Village de Sur-la-Heid

Melanocoryphus albomaculatus à la Heid des Gattes : histoire d'une découverte

par Éric Steckx / eric_steckx@yahoo.fr

Durant le printemps et l'été 2008, nous avons pu observer dans la réserve de la Heid des Gattes une punaise peu commune en Belgique : Melanocoryphus albomaculatus. La plupart des observations concernent la carrière de la Falize mais quelques individus ont été observés dans la carrière du Goiveux et même sur l'ancien chemin de halage, au pied de la réserve.

Melanocoryphus albomaculatus est une punaise de taille moyenne (7-9.5 mm) appartenant à la grande famille des Lygéidés. Comme son nom latin l'indique, elle a une tête noire et un point blanc sur la partie membraneuse de chaque hémélytre, mais les deux taches noires en forme de crochets sur son corselet (pronotum) associées au point noir sur le fond rouge de chaque corie permettent d'en confirmer aisément l'identification.

© E. Steckx

Melanocoryphus albomaculatus sur une « dalle » de grès

© E. Steckx

M. albomaculatus courant se mettre à l'abri

Il faudra se garder de la confondre avec d'autres punaises allongées colorées de rouge et de noir également observées dans la carrière :

- *Corizus hyoscyami*, très fréquente, dont la tête est rouge et qui n'a pas de point blanc sur les membranes,
- *Lygaeus equestris*, la Punaise écuyère, nettement plus grande, qui a aussi un point blanc sur les membranes, mais dont le dessin noir du corselet et des cories est très différent,
- *Horvathiolus superbus*, rare, nettement plus petite, dont les taches du corselet sont rectangulaires et non en crochets.

Melanocoryphus albomaculatus est très commune au pourtour de la Méditerranée et son aire de répartition s'étend vers l'est jusqu'en Asie centrale. En France, elle est relativement commune dans le Sud mais devient rare au nord d'une ligne Nantes-Paris-Colmar. On la trouve dans toute la moitié Sud de l'Allemagne mais le nombre de mentions y est peu élevé. En Belgique, moins de 10 observations sont rapportées, dont beaucoup ont plus de 20 ans. L'observation de 2007 à Evere, en région bruxelloise, semble la plus septentrionale pour notre pays.

© E. Steckx

Corizus hyoscyami

© E. Steckx

Lygaeus equestris

© E. Steckx

Horvathiolus superbus

Trois autres espèces, que nous n'y avons pas encore rencontrées, pourraient également être observées dans d'autres parties de la réserve :

- le très commun Gendarme *(Pyrrhocoris apterus)*, qui vit sur les vieux tilleuls ou les mauves dans des endroits bien exposés,
- la Punaise à damier *(Spilostethus saxatilis)*, peu commune chez nous, pourrait être découverte dans les prés frais du sommet de la réserve,
- la Punaise de l'Asclépiade *(Tropidothorax leucopterus)*, à rechercher sur les chemins forestiers bordés de Dompte-venin, sa plante hôte exclusive.

Il s'agit d'une espèce réputée xérothermophile et le milieu où nous l'avons observée est, à cet égard, très significatif. Il s'agit d'un éboulis horizontal exposé plein sud, formé de pierres de grès de quelques décimètres-cubes résultant de l'exploitation de la carrière, riche en interstices où les punaises vont se cacher prestement quand elles sont inquiétées. De mai à juillet, nous ne les avons jamais vues s'envoler.

Melanocoryphus albomaculatus se nourrit surtout de graines variées tombées au sol. L'éboulis où nous les avons observées est pauvre mais plu-

© E. Steckx

Pyrrhocoris apterus

© E. Steckx

Spilostethus saxatilis

© E. Steckx

Tropidothorax leucopterus

M. albomaculatus
suçant une graine d'Astéracée
© E. Steckx

sieurs espèces végétales s'y portent bien : Sedum album, Leucanthenum vulgare et Senecio inaequidens en particulier, et une végétation plus fournie borde directement le site. A deux reprises nous l'avons observée en train de sucer des graines d'astéracée « sur pied ». Une affinité particulière pour les espèces du genre Senecio est d'ailleurs décrite dans la littérature.

© E. Steckx

Chez cette espèce, les adultes hivernent dans la litière ou sous les pierres. Leur activité reprend dès mai, ce qui correspond bien à nos observations (premier contact le 8/5/2008). Nous avons observé des copulations début juin et des adultes de façon continue jusque dans le courant du mois de juillet.

L'espèce a disparu de notre vue durant le mois d'août et nous n'avons pu observer les larves. La littérature rapporte l'émergence des imagos de la nouvelle génération dès la fin août, mais sur ce site nous avons dû patienter jusqu'à la mi-septembre. Les individus observés à cette époque étaient nettement plus prompts à s'envoler, spontanément ou pour fuir. Notre dernière observation a eu lieu le 26 octobre.

Notre observation et celle de Bruxelles l'année précédente pourraient refléter l'extension de l'espèce vers le nord, peut-être sous l'influence du réchauffement climatique. Il faut cependant rester prudent dans cette interprétation, car l'espèce est décrite comme pouvant présenter une abondance exceptionnelle certaines années favorables. Seul le suivi attentif du site et des autres sites favorables au cours des prochaines années permettra de trancher.

© E. Steckx

Copulation de M. albomaculatus

La Réserve naturelle de la Heid des Gattes (Aywaille)
Un eldorado pour la Salamandre (Salamandra salamandra terrestris)

par Jean-François Hermanns / jfhermanns@ulg.ac.be

La Salamandre qui vit dans la Réserve naturelle de la Heid des Gattes à Aywaille est une sous-espèce de la Salamandre tachetée. Elle est répandue dans l'Ouest et le centre de l'Europe. C'est un batracien forestier dont l'aire de distribution potentielle correspond à l'aire phytogéographique des hêtraies. Ces forêts occupaient leur extension maximale au subatlantique, vers 8.000 avant J.-C.

La Salamandre après la métamorphose n'a pas de prédateur naturel car elle possède des glandes cutanées qui sécrètent des toxines à la surface de son tégument. Ces sécrétions, abondantes et mousseuses lorsque l'animal est stressé, sont irritantes pour les muqueuses et neurotoxiques par absorption. Les prédateurs potentiels sont avertis du danger par les couleurs aposématiques de la livrée noire et jaune de la Salamandre adulte ~~(fig. 1)~~.

© J.-F. Hermanns

Deux Salamandres adultes dans un puits.

Elle est dotée de grands yeux noirs adaptés à la vision crépusculaire et nocturne et d'un organe olfactif voméro-nasal qui lui permettent de trouver et de capturer la nuit les proies dont elle se nourrit : Lombrics, Cloportes, Chenilles, Limaces, etc. Le jour, elle se dissimule dans des abris humides : feuilles mortes et branchages, tas de pierres, cavités diverses. Il est rare de la voir active le jour, sauf dans des conditions météorologiques particulières telles que des orages après des périodes sèches.

La Salamandre adulte est active une grande partie de l'année, sauf en période de gel entre novembre et février où elle se trouve en repos hivernal dans des abris souterrains. Elle est sédentaire, fidèle à son abri diurne et à son lieu d'hivernage. Les lieux de mise bas sont proches du gîte de la femelle adulte, souvent à moins de 100 mètres. L'erratisme est faible, il est estimé à 1 kilomètre au maximum.

Les Salamandres sont aptes à la reproduction à l'âge de 3 ou 4 ans. Leur longévité atteint 20 ans dans la nature. L'amplexus et le transfert du spermatophore ont lieu sur le sol à différentes époques de l'année, entre mars et septembre avec un pic en juillet. Après l'accouplement, les spermatozoïdes du mâle sont gardés dans la spermathèque de la femelle et la fécondation des ovules peut donc être différée. Le développement des embryons se produit dans l'utérus. La mise bas des larves dans le milieu aquatique (parturition ovovivipare, dite larviparité) débute à la sortie de l'hiver, surtout en mars et avril, et une deuxième vague est observée en automne dans nos régions. On suppose que les parturitions automnales correspondent aux accouplements précoces dans la saison, donc printaniers, alors que les mises bas au printemps correspondent à des accouplements lors de l'automne précédent. Lors de la parturition, la femelle s'immerge partiellement dans l'eau pour y déposer la totalité de sa ponte en une ou plusieurs nuits. Une portée compte de 8 à 55 larves. La parturition est le seul moment où la Salamandre aborde le milieu aquatique après la métamorphose.

Le 8 novembre 2008, nous avons observé une Salamandre adulte en train de nager dans un tunnel d'extraction inondé d'une carrière de la Heid des Gattes. Il pourrait s'agir d'une femelle occupée à la mise bas automnale. Cette Salamandre ne paraissait pas en difficulté dans l'eau ~~(fig. 2, photo de S. Bertrand & Chr. Devillers)~~. Cette observation contredit l'opinion colportée dans la littérature que la Salamandre adulte est une piètre nageuse qui trouverait souvent la mort par noyade.

© S. Bertrand & Ch. Devillers

Salamandre adulte nageant dans l'eau d'un tunnel.

Les larves sont déposées dans des eaux fraîches, bien oxygénées et oligotrophes : ruisseaux forestiers à cascatelles, tufs calcaires, sources, puits, suintements dans des grottes et des tunnels, etc. La durée de la vie larvaire jusqu'à la métamorphose est de 3 à 6 mois, minimum 2 mois ~~(fig. 3)~~. Elle peut être nettement prolongée si la température de l'eau est froide et durer jusqu'à un an. Ceci explique que dans certains milieux protégés du gel et dont l'eau est froide, on trouve des larves de Salamandre tout au long

© J.-F. Hermanns

Larve de Salamandre proche de la métamorphose.

de l'année. Les larves se nourrissent de divers invertébrés aquatiques ou tombés dans l'eau. Si les ressources trophiques du milieu sont pauvres, le cannibalisme est fréquent. A la différence des adultes, les larves ne sont pas protégées par des alcaloïdes toxiques. Elles sont attaquées par divers prédateurs dont des larves de Libellules, des Carabes, la Truite, le Saumon, le Chabot et la Musaraigne aquatique.

Au cours des périodes historiques, la Salamandre a vu son aire de distribution morcelée en raison des grands défrichages dans nos régions. Au Nord du sillon Sambre et Meuse, les populations actuelles de Salamandres sont souvent confinées dans des bois de petite surface qui constituent des reliques de l'écosystème qui existait avant la colonisation romaine. A l'époque contemporaine, les populations sont menacées par le trafic nocturne sur le réseau routier en forêt, dont sont victimes les Salamandres adultes. En effet la Salamandre adulte, protégée par son venin cutané, ne développe pas de comportement de fuite, à l'instar du Hérisson, protégé par ses piquants. Un autre facteur d'extinction locale des populations est la destruction des lieux humides naturels par le captage des sources, la canalisation des ruisseaux, l'empierrage des chemins, le remblaiement des vallons et l'eutrophisation.

La Réserve naturelle de la Heid des Gattes est constituée de deux biotopes contigus qui permettent de répondre aux exigences du cycle vital de la Salamandre. L'habitat primaire est constitué par la forêt de ravin et le ruisseau de la partie Est de la Réserve naturelle, biotope typique de l'espèce ~~(fig. 4)~~. Les carrières de Goiveux et de la Falize associent des suintements, des flaques et des ruisselets à l'air libre ou dans des milieux hypogés (tunnels d'extraction) et des éboulis rocheux. Dans ce milieu de substitution, la Salamandre trouve un abri diurne à proximité des lieux humides convenant pour le dépôt et la croissance des larves, ainsi que les sites pour la pause hivernale. L'étude comparée de ces deux habitats de la Salamandre dans notre Réserve naturelle est prometteuse d'enseignements pour identifier les conditions nécessaires à la conservation de cette espèce en précisant certaines particularités de son cycle vital et de son comportement.

Les risques potentiels pour l'avenir de la population de Salamandres de la Heid des Gattes sont la pollution organique des ruisseaux, sources et suintements et les captures par des terrariophiles.

Bibliographie

PARENT G.-H. (1983) : Protégeons nos batraciens et reptiles, coll. Animaux menacés en Wallonie. Ed. Région Wallonne, C.G.C.T. & éditions J. Duculot, Paris-Gembloux.

JACOB J.-P., PERCSY C., DE WAVRIN H., GRAITSON E., KINET T., DENOEL M., PAQUAY M., PERCSY N., & REMACLE A., (2007) : Amphibiens et Reptiles de Wallonie. Aves-Raînne et Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (MRW-DGRNE), série « faune – flore - habitats » n°2, Namur.

ACEMAV coll., DUGUET R. & MELKI F. (2003) : Les Amphibiens de France, de Belgique et du Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France).

Site internet :
fr.wikipedia.org/wiki/salamandra_salamandra

© J.-F. Hermanns

Vallon forestier dans la Réserve naturelle de la Heid des Gattes, habitat primaire de la Salamandre terrestre.

Aywaille,
une commune riche en patrimoine naturel

Aywaille est une commune de 8.004 Ha, la plus grande superficie des 21 communes de l'arrondissement de Liège. Elle compte aujourd'hui plus de 11.000 habitants. Elle résulte de la fusion des anciennes communes d'Aywaille, de Harzé, de Sougné-Remouchamps, de Ernonheid et d'une partie de Louveigné (Deigné). A cheval sur le Condroz et l'Ardenne, Aywaille est située à une bonne vingtaine de kilomètres au Sud de Liège, quinze de Spa et soixante de Bastogne. Son territoire se compose à 45,7 % de zones boisées et incultes, 29,9 % de zones agricoles et 24,4 % de zones urbanisées. L'Amblève est la rivière qui traverse la commune d'Est en Ouest.

Sa situation géographique idéale au cœur d'un nœud de communication, la richesse de son secteur commercial et d'importantes infrastructures scolaires, sportives et autres font d'Aywaille une commune attractive. Mais c'est aussi et surtout un patrimoine naturel et bâti d'exception qui apporte une valeur à la qualité de vie que l'on peut y trouver. Voyez plutôt avec la présentation de quelques sites de notre belle entité.

La Grotte de Remouchamps (classée par a.r. du 31/12/1941 et du 11/06/1986), à l'exceptionnelle navigation souterraine, la plus longue d'Europe, voisine avec des coins de toute beauté qui appellent aux balades romantiques. Dénommée «La Merveille des Merveilles», cette grotte aménagée depuis 1829, attire chaque année des milliers de visiteurs. Elle présente un développement connu d'environ 2.800 m parsemé de concrétions plus belles les unes que les autres. Elle est essentiellement constituée par la superposition de deux galeries. Sur le plan supérieur, c'est un spacieux passage parcouru de bout en bout à l'aller ; la galerie inférieure est formée par le lit du Rubicon, rivière souterraine aux méandres sinueux, sur laquelle des barques ramènent les visiteurs à leur point de départ.

A proximité de Remouchamps, le Vallon des Chantoirs, caractérisé par des points d'absorption dans le sous-sol calcaire, rassemble les eaux dans un immense collecteur qui aboutit dans la Grotte de Remouchamps pour former le Rubicon. Les chantoirs de Sècheval et de Grandchamps sont assez exceptionnels à voir.

Aux portes de l'Ardenne, le Château de Harzé, domaine provincial classé par a.r. du 05/03/1965, est un haut bâtiment en pierre grise, percé de baies à un ou deux meneaux, avec son perron, sa bretèche et son balcon. Un puissant donjon carré à lanterne s'avance «à senestre» (gauche), la partie la moins élevée se trouvant à «dextre» (droite). Dans la cour d'honneur, on apprécie le style Renaissance mosane avec ses arcades en plein cintre sur colonnes toscanes et ses fenêtres à triple meneaux. Le château abrite un centre de séminaires ainsi que les très beaux Musées du Moulin à Eau et de la Boulangerie.

Deigné, village Fleuri, un des Plus Beaux Villages de Wallonie, invite à la flânerie dans ses venelles paisibles. Ses maisons de pierres (grès et calcaire), pour la plupart du 18e siècle, ont un charme architectural exceptionnel. Il s'agit là d'un exemple très rare dans nos régions d'un ensemble homogène de bâtiments ruraux qui ont été conçus en fonction de leur destination.

Et puis il y a l'Amblève qui traverse la commune sur un parcours de 15 km. Elle se plaît parfois à jouer à cache-cache avec nos villages, en se dissimulant dans les fourrés. Majestueuse et éternelle, elle déploie son long ruban d'argent entre nos grands bois et charrie en son cours toutes les légendes de son val, racontées par Marcellin La Garde.

Selon une de ces légendes, c'est dans les Fonds de Quarreux (classé par a.r. le 06/02/1970) que l'on trouve dans l'Amblève les restes du moulin d'un pauvre meunier qui avait fait un pacte avec le Diable. Ce serait là, «l'origine» de ces masses de pierre extrêmement dures qui parsèment la rivière, indifférentes à l'action séculaire des eaux.

Parmi les ruisseaux les plus capri-

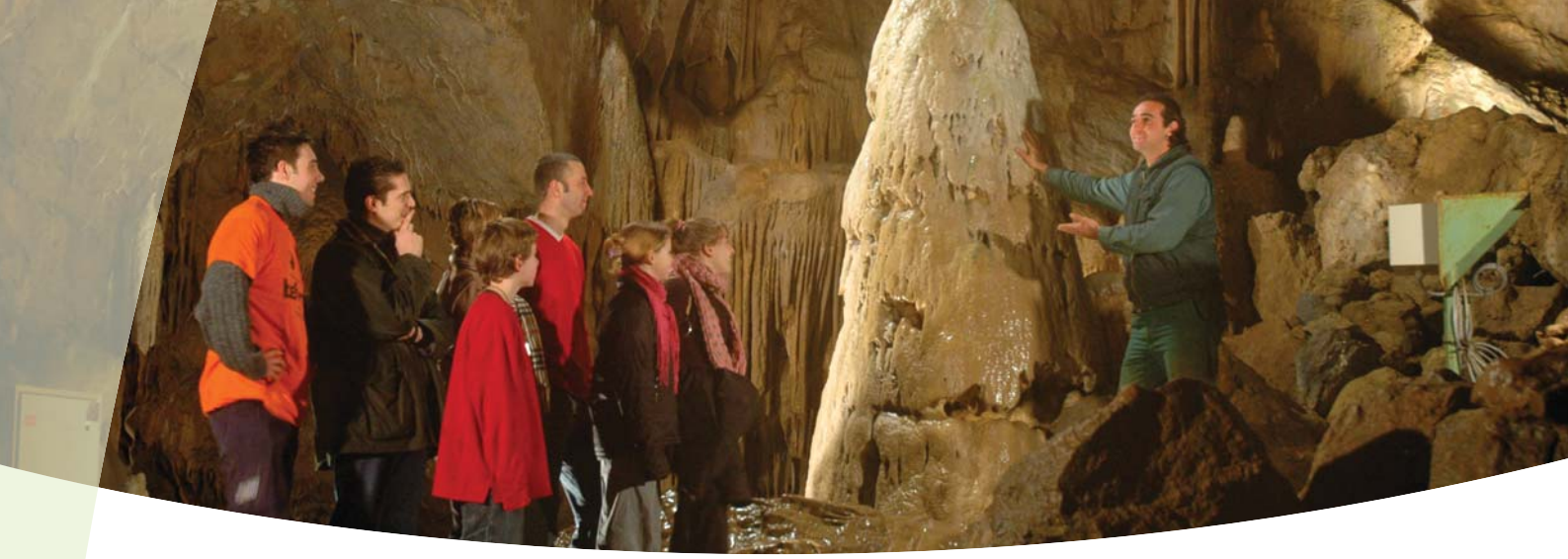

cieux et les plus turbulents serpentant dans nos vallons et se jetant dans l'Amblève, le Ninglinspo, dont la vallée est classée (a.r. 08/04/1949), allie une sauvage beauté avec une grande variété de sites aux noms enchanteurs (Bain du Cerf, Bain de Diane, Bain des Naïades, Bouillon de la Chaudière,...). Fils légitime de Neptune, le Ninglinspo est un pur joyau de la forêt d'Ardenne.

Aywaille recèle encore d'autres joyaux, c'est aussi Dieupart et sa «Basilica» Notre-Dame, Sougné et ses maisons typiques en bord d'Amblève, la Chapelle Sainte-Anne des Pouhons nichée au creux de la forêt, … ainsi que de nombreux autres petits villages ruraux qui rivalisent de charme naturel : Chambralles, Martinrive, Septroux, Niaster, Nonceveux, Paradis, Pavillonchamps, Ernonheid, Kin, Rouge-Thier, Playe, ... Sur la Heid …des Gattes,…

C'est au fil de ses promenades que vous pourrez le mieux découvrir Aywaille, ses villages et cette nature merveilleuse grâce à ses nombreux parcours balisés de promenades, de circuits VTT et équestres. Tous ceux-ci sont repris sur une carte IGN très complète et disponible aux bureaux de tourisme (Maison du Tourisme ou Syndicats d'Initiative) ou encore à l'administration communale.

Informations complémentaires : www.aywaille.be - www.ourthe-ambleve.be